

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 D 01698
Numéro SIREN : 879 242 758
Nom ou dénomination : 3AB INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2023 sous le numéro de dépôt 12533



EXPERTISE-COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

 PETRA - Bâtiment E
11, rue Eric Tabarly
85340 Les Sables d'Olonne

 02 51 95 16 82

 o.dhaine@cabinetbd.com

SPFPL 3AB INVEST

RCS NANTES 879 242 758

16 AVENUE DE LA BRETONNIERE

44120 VERTOU

Rapport du Commissaire à la transformation

Conclusions du Commissaire

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui m'a été confiée et en application de l'article L.223-43 du Code de commerce, j'ai établi le présent rapport sur la situation de votre société.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation. Il s'agissait notamment :

1. D'apprécier la valeur des biens composant l'actif social

Ces biens peuvent être appréciés ainsi au vu des comptes annuels arrêtés au 31/08/2022 :

❖ Capital social :	1 410 354 €
❖ Réserve légale :	61 801 €
❖ <u>Résultat de l'exercice :</u>	<u>108 879 €</u>
Total Comptable :	1 581 034 €

2. D'attester que le montant des capitaux propres est au moins égal à celui du capital social

Aussi, sur la base de mes travaux,

J'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observations de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

3. D'émettre un avis sur les avantages particuliers

Il n'existe pas et il n'est pas prévu d'avantages particuliers.

Fait ce jour pour valoir ce que de droit.

Les Sables d'Olonne, le 19 juillet 2023
Olivier DHAINE, cabinet ODACE
Commissaire à la Transformation

